

 2017 : Déchets  2018 : Biodiversité  2019 : Solidarité  2021 : Energie  2022 : Climat

2023 : Alimentation – Label « OR » pour l'ensemble

Dijon, le 12 juillet 2024

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Nous terminons une belle et riche année. Riche de projets, de réussites, d'émotions que vous pouvez suivre sur les réseaux sociaux *Facebook*, *Instagram* ou sur le site internet dans la rubrique *Actualités* et parfois dans les médias. Ce dynamisme est le fruit d'un travail d'équipe de toute la communauté éducative des écoles primaires, du collège, des lycées, de l'enseignement supérieur et du CFA mais c'est aussi le résultat de l'engagement d'un grand nombre d'élèves - vos enfants - qui n'hésitent à prendre des responsabilités lorsqu'ils sont bien accompagnés.

L'année prochaine devrait être également intense, notamment dans le domaine international. L'établissement étant certifié *ERASMUS +* pour le collège et le lycée et *ERASMUS Eche* pour l'enseignement supérieur, l'équipe a réussi à monter plusieurs projets d'échanges qui vont déclencher une aide européenne totale de 167 000 €. Ce montant viendra baisser d'autant le budget des familles consacré aux mobilités en Europe (dès lors qu'un partenariat avec ERASMUS existe).

Sur le plan international, soulignons également l'ouverture de la **section internationale américaine** en classe de 6^{ème}. Une belle opportunité pour les jeunes élèves qui possèdent déjà le niveau A2 en anglais à la fin du CM2.

Les **résultats aux examens** viennent de tomber. Ils sont globalement très bons, voire excellents.

- Pour le LEGT (Lycée d'Enseignement Général et Technologique), 100 % de réussite.
- En STI2D, 100 % de réussite.
- Pour le lycée professionnel, le taux de réussite au baccalauréat est de 95%, 5 sections sur 9 ayant décroché les 100 % dont le petit dernier le Bac Pro ERA (Etudes et Réalisations d'Agencement).
- Le collège n'est pas en reste avec 100 % de réussite au DNB et 100 % au DNB pro pour les 3^{ème} Prépa Métiers et 3^{ème} SEGPA.

Nous pouvons également tirer un premier bilan de **Parcoursup**. Comme chaque année les meilleurs élèves ont été admis à l'ensemble de leurs vœux. **Tous les élèves du LEGT se sont vu proposer un ou plusieurs vœux**. Parmi ceux-ci, deux sont en attente d'un vœu « supérieur », même s'ils en ont déjà accepté un autre.

- **En série STI2D** 5 élèves partent en BTS, 14 en BUT, 2 en prépa, 2 en école d'ingénieur, 3 ont choisi une formation hors Parcoursup.
- Pour le **Baccalauréat général** : 8 ont validé une inscription en BTS, 11 en BUT, 2 en école d'infirmière, 4 en DCG (Diplôme de Comptabilité Générale), 8 en école de commerce, 1 en école d'art, 17 en école d'ingénieur, 106 en licence (40 en droit, 39 en sciences et santé, 20 en sciences humaines et sociales, 11 en art et lettres), 1 à Sciences Po, 15 en classes prépa. Une dizaine d'élèves ont choisi une formation hors Parcoursup (Ecoles spécifiques, études à l'étranger).
- Pour le **Baccalauréat professionnel**, 61 élèves poursuivent leurs études en BTS, 2 en BUT, 3 en licence et 1 en DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design).

Côté travaux, l'établissement continue ses travaux de rénovation, isolation, adaptation. La réhausse du collège devrait être terminée au premier trimestre 2025. Les travaux concernant les économies d'énergie continuent : changements de fenêtre au 3^{ème} étage du collège, installation de robinets thermostatiques dans les écoles Sainte Ursule et Saint Joseph, etc... Côté enseignement professionnel, un nouvel espace robotique « industrie 4.0 » se met en place progressivement à partir de cette rentrée. Ce pôle d'excellence sera exploité du Bac Professionnel au Master en passant par les BTS et les licences.

Après 7 ans de bons et loyaux services, Madame POINSOT, directrice pédagogique du LEGT, a choisi de reprendre un poste d'enseignante à la rentrée. Nous tenons à souligner la qualité du travail qu'elle a accompli tant sur le plan professionnel que sur le plan humain. Qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée. Cependant, Madame POINSOT ne quitte pas totalement les responsabilités puisqu'elle restera *référente orientation* des classes de terminales.

Madame THIVEYRAT, actuellement *responsable des classes de secondes* et *responsable de la vie scolaire* succèdera à Madame POINSOT. Madame BOUVERET-DECHAMP, prendra la mission de *Responsable de vie scolaire du LEGT*. Elles sont toutes les deux bien connues et reconnues dans l'établissement. Nous leur souhaitons bonheur et réussites dans leurs missions.

Nous vous remercions, Madame, Monsieur, Chers Parents, de votre confiance et vous souhaitons d'agréables vacances.

Les chefs d'établissement des Ecoles Primaires
Mélanie DUFFY & Laurence DELETRE



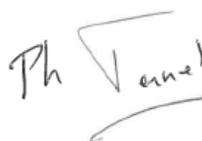
Le chef d'établissement coordonnateur
Laurent PICHOT



La directrice du collège
Corinne CALAME



Le président d'OGEC
Philippe FERNET



Classes de LYCEE PROFESSIONNEL

CLASSES	TOUS LES ELEVES Accueil	INTERNES (accès perron central)
4 ^{èmes} Découverte (Début des cours mercredi 4/09 selon emploi du temps)	① accueil devant l'escalier d'honneur Mardi 3/09 - 9h00 à 15h30 Jeudi 5 et vendredi 6 : Journées d'intégration	X
3 ^{èmes} Prépa. Métiers (Début des cours mercredi 4/09 selon emploi du temps)	Lundi 2/09 - 14h30 à 16h25 Mardi 3/09 Journée d'intégration	Lundi 02 septembre à 13h30
BAC. PROFESSIONNEL et CAP IMTB ▪ Classes de Seconde Bac Pro • Classe de 1 ^{ère} année CAP IMTB (Début des cours mercredi 4/9 selon emploi du temps)	① accueil devant l'escalier d'honneur Lundi 2/09 ⇒ 13h30 à 15h30 Journée d'intégration le 3/09	Lundi 02 septembre à 9h30
▪ Classes de Première Bac Pro MP3D – MSPC – MFER - CIEL – MELEC TMA – OBM - ERA • Classe de 2 ^{ème} année CAP IMTB (Début des cours jeudi 5 /09 selon emploi du temps)	① accueil devant la rotonde Mercredi 4 septembre ⇒ 9h00 à 12h00	(cafeteria) Mardi 03 septembre à 17h
▪ Terminales Bac Pro TRPM – MP3D – MSPC – MFER - SN – MELEC TMA – OBM - ERA (Début des cours jeudi 5/09 selon emploi du temps)	Mercredi 4 septembre ⇒ 10h00 à 12h00	Mercredi 04 septembre à 9h15

Classes de LYCEE GENERAL et TECHNOLOGIQUE ① accueil devant l'escalier d'honneur

▪ Classes de SECONDE*	Lundi 2 septembre ⇒ à 14h30	Lundi 02 septembre à 9h30
▪ Classes de PREMIERE*	Mardi 3 septembre ⇒ à 9h00	Lundi 2 septembre à 17h00
▪ Classes de TERMINALE*	Mardi 3 septembre ⇒ à 10h00	Mardi 3 septembre à 9h15
* Début des cours pour tous les élèves, mardi 3 septembre après-midi, selon emploi du temps		

Sections B.T.S.

① accueil devant la rotonde (cafétéria)

C.R.S.A. – C.P.I. - Electrotechnique C.I.EL. ▪ Classes de première année ▪ Classes de deuxième année	Lundi 2 septembre ⇒ à 8h30 ⇒ à 10h00	Résidence étudiante Etat des lieux jeudi 29 et vendredi 30 août Prendre contact avec Mme BARRE pour convenir d'un RV
EB1 : Rentrée au Lycée Les Marcs d'Or EB2 : Rentrée au Lycée ST Joseph DIJON	Lundi 2 septembre ⇒ à 8h30	

Cycle Préparatoire intégré ingénieur ECAM ① accueil devant l'escalier d'honneur

ECAM1 - ECAM2 Début des cours le 02/09 à 13h30	Lundi 2 septembre ⇒ à 10 h	Résidence étudiante Cf info ci-dessus
---	--------------------------------------	---

Voie professionnelle en alternance

• CAP1	09/09/24 – 13h30
• CAP2	16/09/24 – 13h30
• BP	23/09/24 – 13h30

Supérieur Alternance

Le 09/09/2024– 9h00	
• BTS CCST : GADV2 – Licences : CVM - SIE - IAC	
• BAC +4 et 5 : Manager - Communication – Cyber sécurité - Industrie Electromécanique	

AVIS IMPORTANT – sauf dérogation demandée A L'AVANCE PAR ECRIT, il nous sera impossible d'accueillir les élèves en dehors des heures indiquées dans les tableaux ci-dessus.



QUELQUES INFORMATIONS A RETENIR...

A NOTER DANS VOS AGENDAS

<p>SEPTEMBRE 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> Merc 04/09 + Jeudi 05/09 Du 09/09 au 13/09 Du 29/09 au 06/10 	<p>Photo individuelle des élèves Semaine découverte aumônerie Pèlerinage du Rosaire</p>	<p><i>Lycée Lycéens</i> Ouvert aux lycéens et post bac</p>
<p>OCTOBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> Vendredi 4/10 Jeudi 10/10 Vendredi 18/10 à 18h Du 20/10 au 24/10 	<p>Soirée Portes ouvertes, de 17 h 00 à 19 h 00 Formation parents délégués 18h + AG APEL 19h à 19h45 suivi d'un verre de l'amitié Remise de diplômes Cambridge Taizé rassemblement diocésain des lycées (vac Toussaint)</p>	<p>Ecoles primaires + collège Eglise St Pierre</p>
<p>NOVEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> Du 04 au 3/12 Samedi 9/11 à 10h30 Mardi 12/11 Samedi 16/11 	<p>Collecte de denrées pour la Banque Alimentaire Cérémonie de remise officielle du diplôme du bac. 2024 et du diplôme de « fidélité » Journée Pédagogique – Pas cours ce jour-là Cérémonie de remise officielle du diplôme du Pro (DNB, CAP, Bac Pro)</p>	<p><i>Tout le groupe St Jo se mobilise</i> Bac. Général, technologique (anciens élèves de terminale sortis en juin) Ecoles – Collège – Lycées</p>
<p>DECEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> Lundi 9/12 Vendredi 20/12 	<p>Fête de Marie et des lumières Célébration de Noël à 11 h, à la chapelle Soirée de remise du diplôme de l'enseignement sup.</p>	<p><i>Pour tous Pour tous Post-bac</i></p>
<p>FEVRIER</p> <p>Vend 14/02 – 16h30/19h30 Sam 15/02 – 9h/13h</p>	<p style="text-align: center;">Journées PORTES OUVERTES</p> <p>Uniquement lycées et enseignement supérieur Tous les établissements du Groupe St Joseph</p>	<p><i>Ouverte aux familles et au public extérieur</i> Visite lycées, enseignement supérieur - CFA <u>Ecoles – collège, samedi uniquement</u></p>
<p>MARS</p> <ul style="list-style-type: none"> Jeudi 13/09 Mercredi 19/03 	<p>PRAISE (de 12 h 30 à 14 h 30) Fête de la St Joseph</p>	<p>Collège + Lycée Pour tous</p>
<p>AVRIL</p> <ul style="list-style-type: none"> Entre le 2/4 et 12/4 Lundi 14/04 – 14h/17h Jeudi 17/04 Vendredi 18/04 	<p>Forum des métiers 3^e et 2nd Don du sang Célébration du Jeudi Saint Repas solidaire et chemin de croix</p>	<p>Elèves majeurs et adultes (cafétéria BTS) Pour tous Pour tous</p>
<p>MAI</p> <ul style="list-style-type: none"> Jeudi 15/05 Sam. 17/05 - 9h30/12h30 	<p>Fête de St Jean Baptiste de La Salle Forums des collégiens et de lycéens Matinée Portes ouvertes SPECIALES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS</p>	<p><i>Présentation des sections de 4^oDécouverte, 3 Prépa Métiers – CAP - Bac professionnel)</i></p>

REUNIONS DE PARENTS

En cours d'année scolaire, plusieurs **réunions de parents** sont organisées. Les équipes pédagogiques accordent une grande importance à la présence de tous les parents.

Merci de noter les dates des réunions d'informations de rentrée prévues (Salle Pol de Léon) les :

- | | | |
|------------------------------|---|--------------------------|
| ⇒ Lycée Professionnel | – Classes de 3ème Prépa. Métiers | ⇒ Lundi 02/09 à 17h30 |
| | – Classes de 4ème Découverte avec prof principal
(Avec informations spéciales journées d'intégration des 5/09 et 6/09) | ⇒ Mardi 03/09 à 17h30 |
| | – Classes de Seconde Bac Pro et 1° CAP | ⇒ Vendredi 13/09 à 17h30 |
| ⇒ L.E.G.T. | – Classes de Seconde générale | ⇒ Vendredi 06/09 à 18h00 |
| | – Classes de Première Générale | ⇒ Vendredi 20/09 à 18h00 |
| → Spéciale Parcoursup | – Classes de Terminale Générale | ⇒ Mardi 17/12 à 18h30 |

Lors de ces réunions (hormis celle des terminales) une **présentation du rôle des parents correspondants** (délégués) sera effectuée par un membre de l'APEL St Joseph (Association de Parents d'Elèves).



TERMINALES BAC PRO

Documents à apporter le jour de la rentrée, au professeur principal : Photocopie de la carte d'identité de l'élève recto/ verso + attestation de recensement citoyen ou attestation de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC – ex JAPD).

PARENTS CORRESPONDANTS

Nous souhaitons vivre le Projet d'Etablissement ensemble et par association avec tous : enseignants, personnels, parents et élèves. Les parents peuvent devenir "parents correspondants" et coordonner, pour la classe, les relations avec les enseignants.

➤ **Plus d'informations dans l'annexe "Vivre ensemble"**

ASSOCIATION COOPERATIVE

La cotisation de 6.20 €, intégrée dans les frais annuels, permet d'apporter une aide pour diverses activités (financement pour voyages, fêtes, échanges, achat de matériels, équipement foyer...)

CONSEIL DE VIE LYCEENNE (CVL)

L'objectif général du CVL est d'impliquer les lycéen(ne)s dans la vie de l'établissement par l'élaboration et la mise en place de projets. Les élèves développent ainsi diverses compétences au travers de clubs et de projets (autonomie, prises d'initiatives, échanges entre élèves des deux lycées, sentiment d'appartenance à l'établissement, rencontre de différents personnels de Saint Joseph, échanges et partenariats riches de sens...).

VIE SCOLAIRE

Responsables de vie scolaire :

- | | | |
|--|------------------------------------|----------------|
| ○ Pour les élèves du LEGT | ⇒ Virginie BOUVERET-DECHAMP | 03.80.59.20.23 |
| ○ Pour les élèves du Lycée Professionnel | ⇒ Clément SMORTO | 03.80.59.20.26 |

Responsable de l'internat :

- | | |
|-----------------------|----------------|
| ⇒ Emilie BARRE | 07.56.38.13.68 |
|-----------------------|----------------|

HORAIRES

- **Bureau de la Vie Scolaire à prévenir pour toute absence ou retard**
Accueil de 7 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 45
Contact : Messagerie Ecole directe ou Tél. **03.80.59.20.24**
- **Salle de permanence** ⇒ Ouverture de 7 h 45 à 12 h et de 13h30 à 18 h 00.
- **Cours - Assurés du LUNDI MATIN au VENDREDI SOIR de 8 h 10 à 12 h 05 et de 13 h 30 à 17 h 25.**
A noter : L'établissement ne saurait accepter que les élèves quittent le lycée avant le début officiel des vacances (départ anticipé). En effet, les dates de fin des cours et de retour doivent être **impérativement respectées.**



Retenue : Les élèves sanctionnés, de façon grave ou répétitive, seront retenus le vendredi soir de 17h30 à 19h.

INTERNAT (garçons et filles) - Ouvert du dimanche soir 20 h 00 au vendredi 7 h 30.

Les élèves doivent quitter l'internat chaque fin de semaine. **Un règlement spécifique à l'internat est remis à chaque interne** et est consultable en ligne sur notre site internet (onglet INFOS PRATIQUES).

 **La fiche « Infirmier/Internat » doit être rapportée, au plus tard, le jour de la rentrée à Mme BARRE.**

RESIDENCE ETUDIANTE

La résidence est strictement réservée aux étudiants postbac. **L'état des lieux et l'installation dans les chambres se feront le jeudi 29/08 ou vendredi 30/8/24.** Prendre contact avec Mme BARRE pour convenir d'un rendez-vous.

CARNET DE CORRESPONDANCE ET REGLEMENT INTERIEUR

- Les élèves de Seconde et de 1^{ère} doivent **être porteurs de leur CARNET DE CORRESPONDANCE**, qui est le moyen de communication entre l'établissement, l'équipe pédagogique, la vie scolaire et les familles.
- **Les élèves de Terminale n'ont pas de carnet de correspondance papier. Toutes les informations seront disponibles sur Ecole Directe (carnet dématérialisé).**

➤ Le **REGLEMENT INTERIEUR** est détaillé dans ce carnet (*et sur notre site – Onglet Infos Pratiques*).

 **Tous les élèves et leurs parents doivent obligatoirement en prendre connaissance et le signer.**

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- ⇒ La gestion des absences à valider directement sur le site Ecole Directe avec vos codes parentaux,
- ⇒ La tenue vestimentaire appropriée au regard du règlement intérieur,
- ⇒ Les observations de travail, les avertissements de comportement, les échelles de sanctions...

IL EST INTERDIT DE FUMER DANS L' ENCEINTE DE L'ETABLISSEMENT Y COMPRIS LES CIGARETTES ELECTRONIQUES

De même, il est formellement interdit d'introduire ou de consommer des boissons alcoolisées, produits stupéfiants ou un quelconque produit illicite. *A la demande du chef d'établissement, des contrôles par les services appropriés, pourront être faits au cours de l'année.*

CASIERS

Afin de diminuer le risque de vol, des **casiers nominatifs** sont proposés en location moyennant la somme de 5 € par an. Pour obtenir une location l'élève devra s'adresser au bureau de la Vie Scolaire pendant les récréations en début d'année. **NE PAS OUBLIER DE fournir un double de clef (PAS DE CADENAS A CODE)** muni d'un porte-étiquette à son nom et un chèque à l'ordre de "OGEC Groupe St Joseph".

ACCES A L'ETABLISSEMENT - SECURITE

L'entrée piétons (39 Rue du Transvaal) est contrôlée par le personnel de l'établissement. **Les élèves doivent systématiquement présenter leur carte de scolarité (de self) ou leur carnet de correspondance. Quant aux adultes, ils devront avoir un rendez-vous avec une personne identifiée et remettre une pièce d'identité au personnel de la loge pour obtenir un badge « Visiteur » pour pouvoir rentrer.**

Les élèves disposent d'un garage pour vélos et cycles motorisés (jusqu'à 80 cm³ inclus) à l'intérieur de l'établissement. En dehors de ce garage, tout autre lieu de stationnement est interdit.

*Dans le cadre du plan **Vigipirate**, nous vous rappelons que **les parents ne sont pas autorisés à pénétrer en voiture** dans l'enceinte de l'établissement.*

INFO. ADMINISTRATIVES

STANDARD GENERAL et ACCUEIL – 03.80.59.20.20

Ouvert de 7 h 50 à 12 h 05 et de 13 h 00 à 17 h 30

SECRETARIAT ELEVES LYCEE (Mme GRAMAIN - 03.80.59.20.04)

Ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h – Fermeture le vendredi après-midi

ACCES AU PORTAIL INFORMATIQUE

Site : www.ecoledirecte.com : A partir d'une connexion sécurisée Internet, les familles peuvent suivre la scolarité de leur enfant et accéder à diverses informations. **Les codes d'accès demeurent valables durant toute la scolarité de votre enfant dans le Groupe.** (En cas de problème d'accès contacter : infoparents@stjodijon.com)

- Sur l'espace "ELEVE" : vous aurez accès au cahier de texte, espace de travail, bulletins de notes, absences enregistrées...
- Sur l'espace "FAMILLE" : vous pourrez suivre la scolarité de votre enfant, correspondre avec les enseignants via la messagerie, mettre à jour vos coordonnées, visualiser votre compte et procéder à un paiement en ligne de la restauration scolaire (onglet "Porte-monnaie"), accéder au bulletin d'inscription/réinscription de votre enfant, signer des documents importants, téléverser des documents...

 **Nous vous recommandons de tester rapidement vos codes d'accès et de consulter régulièrement ce portail sur lequel seront adressées toutes les informations importantes du Groupe, au cours de l'année scolaire. Nous vous encourageons également à télécharger l'application « Ecole Directe » sur votre téléphone portable.**

A noter cependant que certaines fonctionnalités sont uniquement accessibles via le site Ecole Directe (ex : dossier de réinscription).

Les « nouvelles » familles ont reçu leurs codes d'accès lors de la validation de l'inscription de leur(s) enfant(s). Les codes des nouveaux élèves seront donnés, par le professeur principal, à la rentrée.

Attention : Parents et élèves doivent bien utiliser leurs propres codes d'accès.

CHANGEMENT DE SITUATION/COORDONNEES BANCAIRES

Toutes les modifications de situation familiale ou de coordonnées (adresse, mail, téléphone...) doivent être signalées le plus tôt possible, via Ecole Directe, depuis votre Espace Famille – Vos Informations.

Vous pouvez également faire une demande de modification de RIB depuis votre Espace Famille – Situation financière – Mode de règlement.

ASSURANCE SCOLAIRE

Le montant de cette assurance est compris dans la Contribution des Familles. **Il n'est donc pas nécessaire de souscrire une assurance scolaire personnelle** (voir la Convention financière disponible sur notre site (Infos Pratiques) ou les documents financiers déposés dans votre espace Famille Ecole Directe dans les Archives 2023-2024).

Vous pouvez également vous rendre sur le site www.assurances-fec.org (Accès client - Espace particuliers – code d'accès fec80820) afin de prendre connaissance de l'ensemble des termes du contrat (garanties, exclusion...) et de télécharger le dépliant d'information de l'Assurance FEC ainsi qu'un modèle de déclaration d'accident.

Le dépliant vous sera transmis, d'ici la rentrée scolaire, sur votre Espace Famille Ecole Directe (Vos documents).

CERTIFICATS DE SCOLARITE

Un certificat de scolarité sera à votre disposition sur le site "Ecole directe" (Espace Famille – Documents-Administratif pour « votre enfant », **15 jours après la rentrée. Il ne pourra pas être délivré avant cette date.**

LIVRES ET FOURNITURES (MATERIEL SECTIONS PROFESSIONNELLES)

L'établissement fournit à tous les élèves les livres scolaires et, selon les classes, des fournitures pour les espaces techniques (tenue de travail, outillage, équipement de sécurité...). **Les élèves doivent en prendre le plus grand soin.**

En cas de perte ou détérioration le montant correspondant sera facturé sur le prélèvement de juillet.

BOURSES SCOLAIRES

- **Bourses nationales : Campagne unique du 2/09 au 17/10/2024**

Attention changement de procédure pour les élèves déjà boursiers en 2023/2024 : Contrairement aux années passées, **la bourse ne sera pas reconduite automatiquement**. Vous devez **obligatoirement déposer une nouvelle demande papier**

Vous trouverez toutes les informations sur les bourses nationales en cliquant [sur ce lien](#) (barème, montant des bourses 2024/2025...), accéder au formulaire de demande de bourses et au simulateur pour vérifier votre éligibilité [via ce lien](#)

Attention : Les demande de bourses, pour les établissements privés, doivent **obligatoirement être faites en version papier** (demande en ligne uniquement pour les établissements publics).

Les élèves changeant d'académie à la rentrée scolaire prochaine sont invités à formuler la demande de bourse de lycée auprès de l'académie d'accueil à partir du 04 septembre 2024, aucun transfert de dossier de droit ouvert ne pouvant dorénavant être effectué.

Date limite de retour à l'accueil Lycée (ou à la comptabilité élèves) : 17/10/2024

Pour toutes informations vous pouvez contacter Mme JOUFFROY : 03.80.59.20.05 ou comptaeleves@stjodijon.com
Permanence assurée tous les jours sauf le mercredi après-midi.

TRANSPORTS SCOLAIRES pour les élèves de Côte d'Or

MOBIGO : Que ce soit pour une première demande de transport scolaire ou un renouvellement, il est **obligatoire de procéder à une nouvelle inscription** en se connectant sur : www.bourgognefranche-comte.fr/accueil-transport à partir du 10 juin 2024.

Pour disposer d'un titre de transport scolaire dès la rentrée, l'inscription doit être réalisée avant le 12 juillet 2024. Au-delà de cette date, les inscriptions restent possibles, mais sans garantie d'avoir un titre de transport valable pour la rentrée.

Une fois la demande validée, soit la carte de transport scolaire est envoyée par courrier, directement au domicile du représentant de l'élève (lors d'une toute première inscription, d'un changement de cycle ou d'établissement scolaire), soit ses droits aux transports sont réactivés à distance (sur la carte utilisée durant l'année scolaire 2023/2024).

RESEAU TER BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE : Les élèves scolarisés dans un établissement situé en Bourgogne-Franche-Comté souhaitant bénéficier d'un transport par train, doivent au préalable s'inscrire en ligne : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/transports-scolaires-en-cote-dor> (rubrique inscription et suivi de dossier).

L'abonnement scolaire BFC sera envoyé par courrier par la SNCF, directement au domicile du représentant de l'élève. Il est à conserver durant l'année scolaire en cours. A chaque montée dans le train, l'élève doit être muni de son titre de transport et doit le présenter au conducteur et devant le valideur. En cas de perte, une demande de duplicata devra être réalisée (15 €) par téléphone au 03 80 11 29 29.

DIVIA : S'adresser à l'Espace Divia, place Darcy, à Dijon

- Lignes de bus qui desservent le Groupe St Joseph/Tarifs ⇒ [Cliquez ici !](#)
- Station de tram à proximité ⇒ **ligne T2 – arrêt "1^{er} Mai"**

OBJETS PERDUS

Un service d'objets trouvés existe à l'Accueil et au bureau de vie scolaire. N'hésitez pas à vous y rendre. Trop souvent les objets ne sont pas réclamés.

L'établissement décline toute responsabilité pour les objets précieux, l'argent, le matériel, les véhicules, les cycles...apportés ou déposés dans l'enceinte de l'établissement.

ACTIVITES PROPOSEES AUX ELEVES



CENTRE de DOCUMENTATION et d'ORIENTATION (CDI)

Les élèves, seuls ou accompagnés de leurs professeurs, pourront se rendre au CDI pour des activités de lecture, des travaux de recherche, des séances de méthodologie.

Le professeur-documentaliste les guidera dans l'utilisation des ressources : ouvrages, presse, documents relatifs à l'orientation, internet... et la réalisation de leurs travaux.

La plupart des documents peut être prêtée. Le CDI possède un fonds propre aux élèves du lycée : documentaires, romans, BD, manuels scolaires, etc.

Le portail du CDI, accessible sur <http://lycee-saintjoseph-dijon.esidoc.fr/>, permet la recherche des documents et l'accès à certaines ressources en ligne.



U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire)

L'Association Sportive du lycée St Joseph propose de nombreuses activités ouvertes à tous dans un but d'entraînement et/ou de compétition. Animée par les professeurs d'EPS, elle est ouverte à tous, mais une pratique régulière et un engagement sur l'année est obligatoire.

Les entraînements se déroulent le midi entre 12h et 13h30, ou le soir à 17h30. Le planning sera mis à jour à la rentrée.

Les inscriptions se font auprès des professeurs d'EPS au moment des créneaux et se dérouleront jusqu'à mi-octobre. La cotisation est de 20 € par chèque à l'ordre « Association Sportive Lycée St Joseph ».



CLUB BEACH-VOLLEY ST JO

Le Club Beach-Volley est animé par M. CHARCHAUDE, professeur d'EPS.

Les entraînements ont lieu le lundi, de 17h30 à 19h, sur les installations du BEACH SPORT DIJON.

Une sélection sera faite en début d'année par M. CHARCHAUDE. Inscription gratuite pour l'année.

Par ailleurs, d'autres clubs existent au sein de l'établissement et sont animés par les élèves eux-mêmes en lien avec la Responsable de Vie Scolaire et/ou des enseignants (exemple : Club Astronomie, Club Informatique, Club Jeux de société, Clubs photos, Club Citoyens du Monde).



POINT ECOUTE PSYCHOLOGIE

2 psychologues spécialistes de l'enfance et de l'adolescence

Le point écoute psychologie, offert par l'établissement, n'a pas vocation à proposer des suivis psychologiques de longue durée. C'est un lieu d'écoute active qui permet d'accompagner les jeunes qui vivent un moment délicat ou à dédramatiser l'accompagnement psychologique.

Le nombre de rencontres possibles est limité à 3 par élève et par année scolaire.

Si la famille et le jeune souhaitent s'engager dans un suivi psychologique, ils devront continuer avec une prise en charge extérieure à l'établissement.

Nos psychologues assurent une permanence les jeudis après-midi (une semaine sur deux pour l'une de nos psychologues) et les vendredis (bureau à côté de l'infirmerie).

Les jeunes souhaitant les rencontrer doivent demander un rendez-vous par l'intermédiaire des directeurs des études, du bureau de la Vie Scolaire ou de l'Infirmerie.



SOUTIEN AUX ELEVES EN DIFFICULTES SCOLAIRES

TUTORAT entre élèves ⇒ Activité de soutien pour les élèves rencontrant des difficultés, encadrée par la Responsable de Vie Scolaire. Des élèves s'engagent à aider des internes ou externes sur le long terme. Le fonctionnement de ces binômes est hebdomadaire et **leur nombre est lié à la disponibilité des tuteurs.**

AIDE AU TRAVAIL PERSONNEL ⇒ Pour les élèves de 4^{ème} Découverte, 3^{ème} Prépa. Métiers, Seconde Bac Pro. Ces séances accompagnées seront intégrées dans les emplois du temps.

Animation Pastorale

2024-2025

La Pastorale du Groupe St Joseph – La Salle se fonde sur le projet éducatif Lasallien.
C'est toute la vie de nos établissements, la manière de vivre ensemble, d'enseigner, d'éduquer, d'assumer les responsabilités qui constitue l'animation pastorale.

Notre ADN lassalien : « Construire l'homme et dire Dieu ». Nous proposons à chacun de grandir en humanité et de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus-Christ.

Dates à retenir pour les lycéens

- Semaine découverte de l'aumônerie lycée :
Du Lundi 9 au vendredi 13 septembre
- Pèlerinage du Rosaire – Lourdes :
Mardi 1er octobre au dimanche 6 octobre
- Rassemblement diocésain des lycéens à Taizé :
Du dimanche 20 octobre à jeudi 24 octobre

↳ Vivre sa foi

- Messe : Tous les jeudis à 17h45 à la chapelle
- Préparation aux sacrements pour tous
- Catéchèse 6èmes : le jeudi en M4
- Catéchèse 5èmes : le mardi en M4
- Aumônerie 4èmes : Un lundi sur deux de 11h45 à 13h20
- Aumônerie 3èmes : Un vendredi sur deux de 11h45 à 13h20
- Parcours de réflexion chrétienne : Lycéens

↳ Vivre ensemble

- Ateliers créatifs : Pour les collégiens, pendant la pause méridienne.
- Local Lycéens
- Espace collégiens
- Jeudi-partage : Temps d'échange et débat à midi autour d'un repas pour les lycéens.
- Points écoute : Être simplement écouté !
- Parcours d'Education à la Justice, au Service et à l'Engagement : Développer et intérioriser les valeurs lasalliennes

↳ Vivre la solidarité

- Différentes actions menées avec les 3èmes et Lycéens solidaires : distribution de repas aux migrants, rencontre avec des personnes âgées en EHPAD...
- Collectes : Banque Alimentaire, vêtements, produits d'hygiène pour les migrants et SDF.
- Accueil et accompagnement de jeunes migrants.
- Bol de riz et repas solidaires

↳ Vivre des temps forts

- Temps d'échanges : Seconde LP et LEGT.
- Temps de paroles et d'échanges : 4DEC et 3PM.
- Retraites pour découvrir la vie monastique
- Marche des 6^e / 5^e avec le diocèse
- Pèlerinage du Rosaire à Lourdes : Lycéens
- Taizé : Rencontres lycéennes avec le diocèse
- Pèlerinage à La Salette : 4^e et 3^e avec le diocèse
- Retraites : Se ressourcer et partager, de la 6ème à la Terminale
- Education Laïque au fait religieux (ELFR) : 5^e / Secondes.

CONTACTS

- Aumônier : Père Oscar Ruiz
aboruiz@gmail.com
- Adjointe en pastorale lycée:
Sabine LANGLOIS-MAHATA
03.80.59.20.21
sabine.langloisestjodijon.com
- Adjointe en pastorale collège :
Claire SIRLIN
claire.sirlinestjodijon.com
03.80.59.20.28

*Vous avez choisi notre établissement pour nous confier votre enfant. De ce fait, en tant que parent d'élève vous êtes associés à la communauté éducative du **Groupe Saint Joseph La Salle à Dijon**.*

En effet, le « Projet Éducatif Lasallien » (PEL), que nous essayons de vivre ici, suppose la participation de chaque membre: enseignants, personnels, jeunes et parents !*

Qu'est-ce que le P.E.L. ?

***Projet Éducatif Lasallien** : Depuis 1705, notre établissement fait partie du « **Réseau lasallien** », c'est-à-dire de l'ensemble des établissements qui se trouvent sous la responsabilité des Frères des Écoles Chrétiennes dont le Fondateur est **Jean Baptiste de La Salle** (1651-1719). Il proposa un enseignement novateur, destiné aux plus pauvres, afin de favoriser le développement global du jeune dans ses dimensions intellectuelles, sociales, morales et spirituelles.

Si vous souhaitez aller plus loin : www.lasalle.fr

Le P.E.L. donne les grandes lignes directrices à mettre en œuvre. Il définit un esprit et les principales applications ou implications concrètes auxquelles il faut veiller.

Mais chaque établissement a sa propre histoire, s'adresse à des enfants et/ou des jeunes de milieux très divers. Il est donc important que la communauté éducative précise comment elle va concrètement mettre en œuvre le PEL, au travers de son "**projet d'établissement**" (document disponible sur notre site : *Groupe Scolaire – Projet d'Établissement*). Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Dans l'enseignement catholique, tous les membres de la communauté éducative sont appelés à participer et à vivre ensemble le projet d'établissement.

Le présent courrier a pour but de vous aider à mieux appréhender la communauté éducative, afin d'y prendre place. L'esprit dans lequel nous nous situons n'est pas celui d'une entreprise "prestataire de services pour des clients", l'appartenance à une même communauté éducative doit permettre d'établir un climat de confiance dans le respect de tous.

Comment bien vivre ensemble ?

Au sein de notre établissement lasallien le "vivre ensemble" est fondamental, car il représente le ciment des valeurs lasalliennes ; il permet de :

- *Mettre en pratique des valeurs essentielles, telles que le respect de soi et des autres, la politesse, l'intégrité, la responsabilité....,*
- *Devenir citoyen,*
- *Développer la solidarité,*
- *Prévenir et apaiser les situations conflictuelles,*
- *Respecter les différences de culture et de religion,*
- *Devenir acteur de sa vie.*

Le parent correspondant

Nous souhaitons vivre le Projet d'Établissement « ensemble et par association » avec tous : enseignants, personnels, parents et élèves.

*Vous pouvez donc apporter votre contribution au "vivre ensemble" en devenant "**parent correspondant**".*

Le parent correspondant a vocation à créer du lien entre les parents de la classe et l'établissement. Il facilite la communication et contribue à établir un climat de confiance. Il n'agit pas seul, mais en lien avec l'équipe enseignante, le chef d'établissement et l'APEL (Association des Parents d'Elèves).

✓ Rôle du parent correspondant

- Représentation de TOUS les parents dans leur diversité, il est leur porte-parole.
- Lien entre les parents de la classe et l'équipe éducative, l'APEL... dans le respect de la CONFIDENTIALITE des informations.
- Acteur de la vie de la classe, il peut aussi être le médiateur.
- Selon le niveau (primaire, collège ou lycée) participation à diverses réunions (conseils de classe trimestriels, réunions préparatoires aux réunions de classe, conseil de vie scolaire, conseil de discipline).

En début d'année scolaire, lors des réunions de parents, une information sur ce sujet sera faite par les membres de l'APEL.

Lors de ces réunions par classes vous pourrez vous inscrire en tant que parent correspondant, vous serez ensuite contacté puis accompagné dans votre rôle de parent correspondant.

Nous sommes sûrs que votre participation à l'action éducative commune sera pour vous-même source de joie et d'épanouissement.

La communauté éducative



Plus d'info. contactez : apel@stjodijon.com